
Bilan d'activités de l'AREC

Année 2022



Sommaire

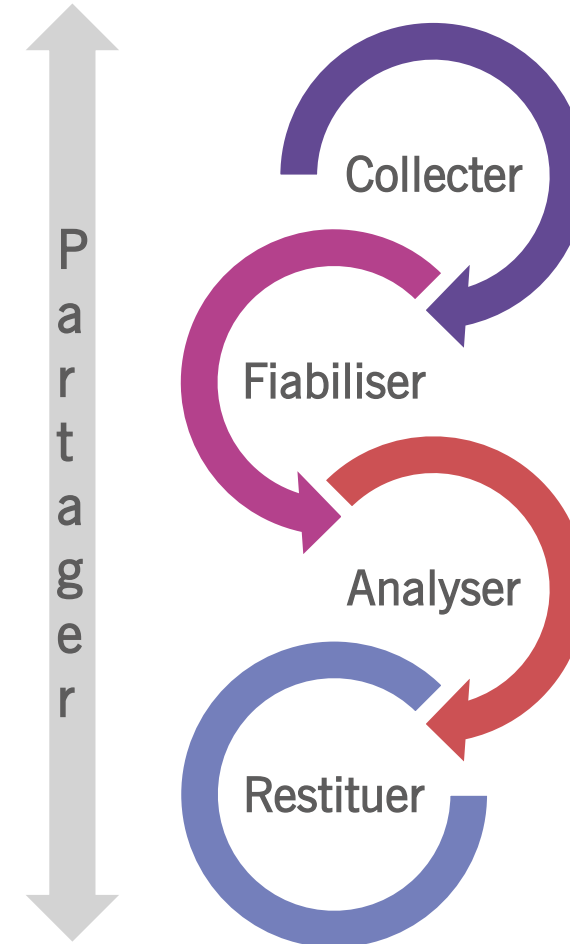
- Les missions de l'AREC – Les instances – L'équipe
- Axe Production de connaissance
- Axe Expertise, suivi et accompagnement « autour de la donnée »
- Axe Animation des observatoires et valorisation des données





L'AREC Nouvelle-Aquitaine, outil régional d'observation et de suivi

- Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat, association basée à Poitiers.
- Mission d'intérêt général d'observation et de suivi auprès des porteurs de politiques publiques et décideurs locaux dans les domaines de l'énergie, des gaz à effet de serre, de la biomasse et des déchets.
- Animation de deux dispositifs partenariaux d'observation et de suivi : Observatoire Régional Déchets et de l'Economie Circulaire (ORDEC) et Observatoire Régional de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre et de la biomasse (OREGES).
- Financeurs principaux : ADEME et Région.





Le Bureau de l'AREC : missions et composition

- L'Agence est présidée par Guillaume RIOU, Vice-président du Conseil régional en charge de la Transition écologique et énergétique et de Néo Terra. Il préside également le Bureau.
- Le Bureau gère les décisions courantes de l'agence et est composé de 6 membres élus par le Conseil d'administration pour une durée de trois ans
 - Guillaume RIOU – Président(e) - Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
 - Amaury MAZON - Vice-Président - GRTgaz
 - Jacques DESCHAMPS - Trésorier - Syndicat ENERGIES VIENNE
 - Cindy VIARD - Secrétaire - Observatoire Régional des Transports de Nouvelle-Aquitaine
 - Isabelle VISENTIN - Membre du bureau - CESER Nouvelle-Aquitaine
 - Denis RENOUX - Membre du bureau - Centre Régional des Energies Renouvelables



Le Conseil d'Administration

- Le Conseil d'Administration est composé de membres élus parmi les 3 collèges de l'AREC, pilote le projet associatif et les grandes orientations de l'agence.
- Elu pour une durée de trois ans, le conseil d'administration compte 19 organisations membres (il peut en compter 25 au maximum)

Collège 1 : État, collectivités territoriales, établissements publics



Collège 2 : Organismes consulaires, syndicats et associations professionnelles représentant des organismes socioprofessionnels, entreprises privées



Collège 3 : Associations et personnes physiques œuvrant notamment dans le domaine de l'évaluation, de l'énergie ou de l'environnement.





L'équipe de l'AREC en 2022

■ 14 salariés

■ 13,4 ETP

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- Tamara SAINTE-CLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- *Rafaël BUNALES : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES*
- Antoine JACQUELIN : Bases sectorielles EGES, Territoires
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires, socio-éco
- Tina HALTER : capitalisation données EPCI, socio-éco
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques, bilans EGES*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- *Camille ROMARY : processus méthodologiques*
- *Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études*

Fiabilisation
Actualisation
données Requêtes
Analyse
Bases
Traitement
Données Enquêtes
Collecte Etudes

Production de connaissance

Objectifs : produire une connaissance locale fine des enjeux environnementaux en Nouvelle-Aquitaine par la collecte, le traitement et l'analyse de données en matière :

- **De production et consommation d'énergies**
- **D'émissions et de stockage des gaz à effet de serre**
- **De ressources de biomasse**
- **De production et de gestion des déchets**
- **De flux de matières**



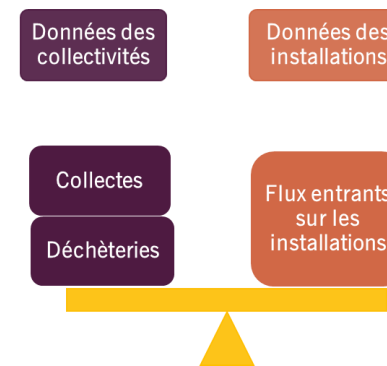
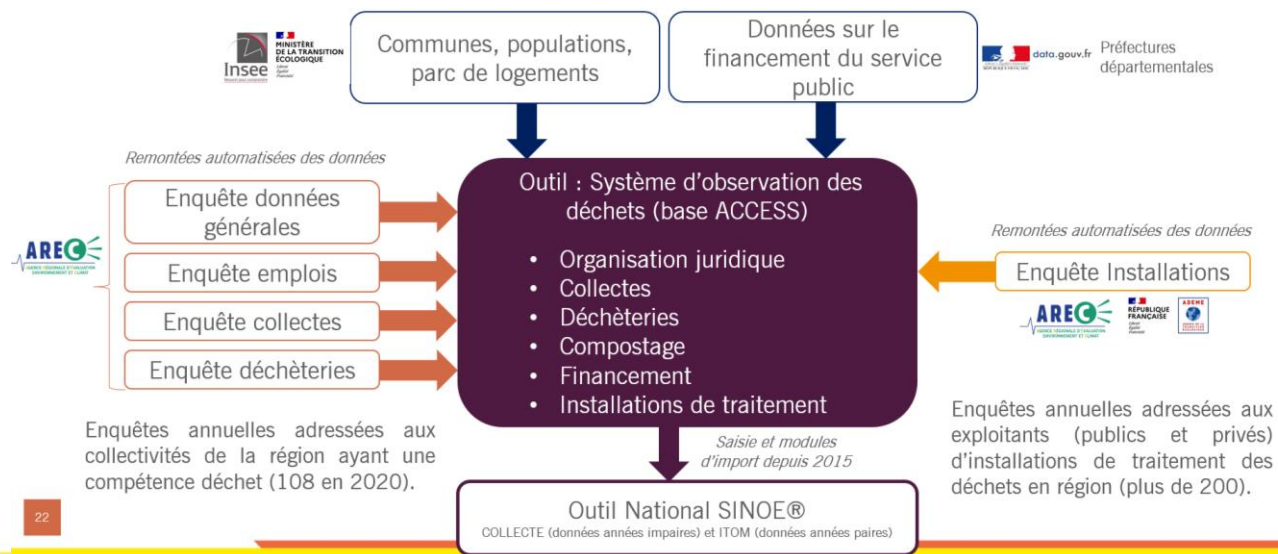


Enquêtes annuelles sur les déchets ménagers et assimilés des collectivités (données 2021)

- Enquêtes annuelles réalisées en 2022 sur les données 2021 auprès des 111 collectivités de la région à compétences DECHETS, 664 déchèteries, et auprès de 200 installations de gestion des déchets non dangereux
- Enquêtes mutualisées, évitant des doublons d'enquêtes et méthodologie partagée permettant une comparaison entre EPCI et une reproductibilité de la donnée
- Répond aux attentes de SINOE (données nationales de l'Ademe)
- Outil de suivi des politiques locales de prévention et gestion des déchets :

- Particularité du traitement de l'AREC : confrontation des données des 2 enquêtes « maîtresses »
 - Pour les flux des collectivités qui vont sur des installations : principalement ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives, déchets verts, tout-venant des déchèteries,...
 - Nécessité de revenir vers les collectivités et les installations pour valider les données, les corriger et/ou comprendre les différences
 - But = arriver à l'équilibre !

Un outil unique pour stocker et croiser les données DMA



- Double objectif :
 - Fiabiliser la donnée retenue
 - Tracer les flux produits de leurs origines à leurs lieux de traitement/valorisation

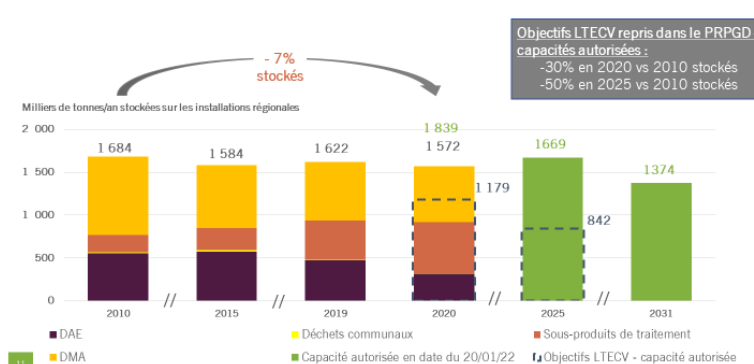
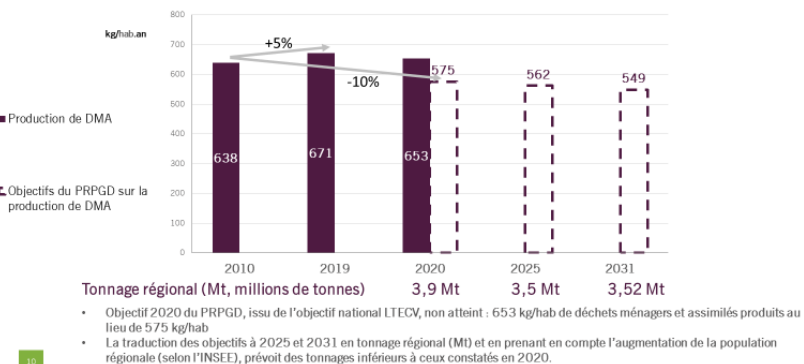


Résultats des enquêtes : suivi de la planification régionale, analyse par typologie d'EPCI et aide aux travaux prospectifs sur le traitement final des déchets

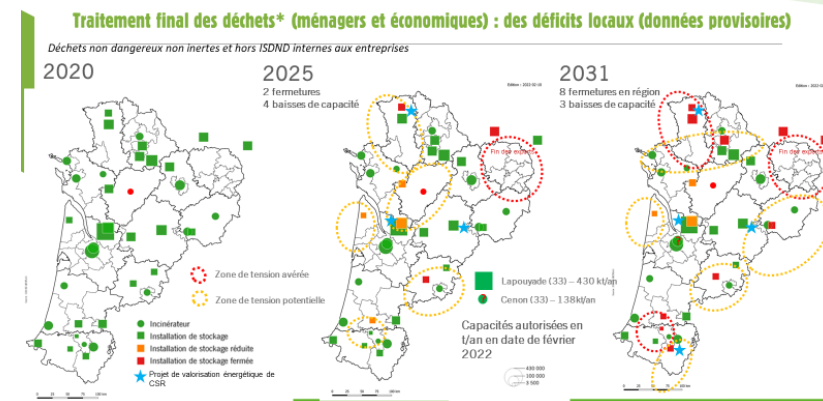
Positionnement de la région vis-à-vis des objectifs du volet Déchets du SRADDET

Production de déchets ménagers et assimilés (DMA) : objectif 2020 non atteint

Stockage des déchets non dangereux non inertes en région : objectif 2020 non atteint

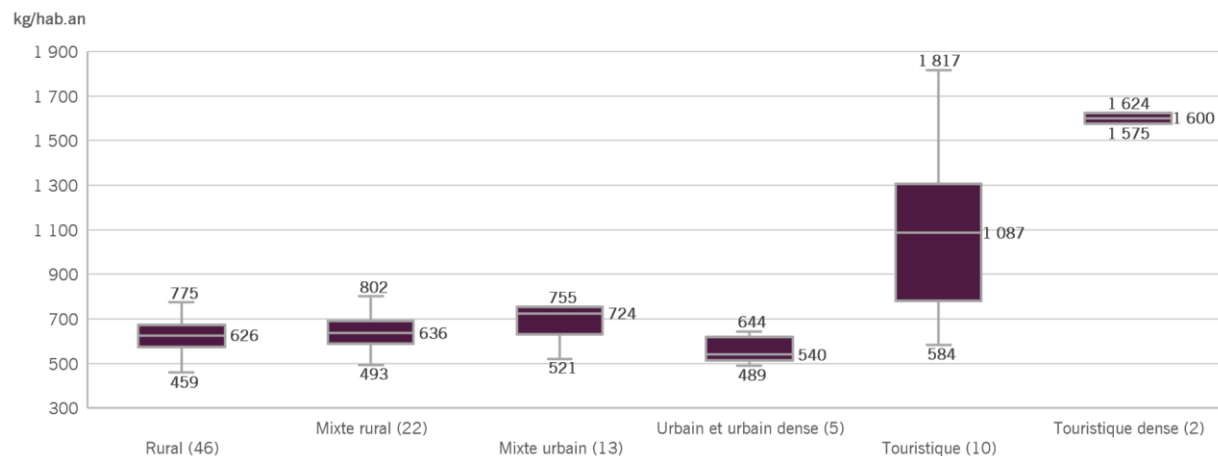


Analyse des projections des solutions de traitement final des déchets ménagers et économiques en région et identification des zones en tension



Pour aller au-delà des données de production aux échelles régionale et départementale, l'AREC a produit une analyse de la production de déchets ménagers et assimilés selon la typologie des territoires, qui permet de regrouper les collectivités autour de critères communs dans 6 groupes homogènes : Rural / Mixte rural / Urbain et urbain dense / Mixte urbain / Touristique / Touristique dense

- Ces analyses ont permis de constater la variation du ratio de production de DMA par habitant selon la typologie du territoire
- Elles ont été menées selon différentes catégories de déchets produits : déchets ménagers et assimilés, ordures ménagères et assimilées, ordures ménagères résiduelles, déchets de déchèteries.
- Parmi les utilisations de ces analyses : la possibilité pour une collectivité donnée de se positionner par rapport à la valeur médiane ou moyenne de sa typologie.





Analyse des autres flux de déchets en région et des aspects socio-économiques

I Déchets des activités économiques (DAE) :

- Amélioration de la connaissance des activités des opérateurs privés et appui de l'enquête FEDEREC enquête commune AREC/FEDEREC auprès 50 centres de tri DAE identifiés l'an passé (envoi des questionnaires, relance, traitement des retours, analyse et restitution)
- Actualisation du gisement à l'année 2020 avec une évolution méthodologique : prise en compte des données issues des établissements néo-aquitains recensées dans l'enquête INSEE relatives aux déchets non dangereux des entreprises
- En 2022, l'AREC a **décliné sa méthode d'estimation du gisement régional de déchets des activités économiques auprès de 5 autres régions**, dans le cadre des échanges avec d'autres observatoires régionaux déchets animés par le Réseau des Agences Régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE)

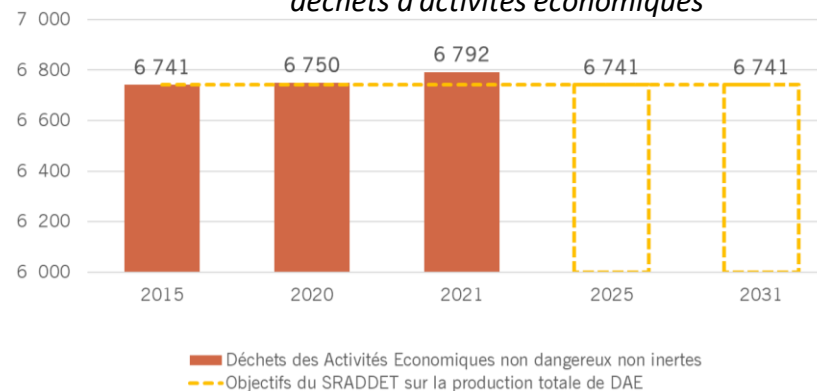
I Biodéchets :

- Mise en regard de la production de biodéchets avec les solutions de traitement en région : composteurs individuels, composteurs en établissement, installations de compostage et de méthanisation agréées pour le traitement des sous-produits animaux de catégorie 3 (SPAN3) + déconditionneurs en fonctionnement, installations de traitement des biodéchets alimentaires spécifiques (SPAN3)
- Entre 1,5 et 1,8 millions d'habitants ont accès à une solution de généralisation du tri à la source des biodéchets** fournie, suivie et/ou financée par les collectivités en 2021 (24-30% de la population) – composteurs individuels et partagés, collecte spécifique

I Aspects socio-économiques de la gestion des déchets

- Près de **14 000 ETP dans le secteur des déchets et du recyclage** : 50% secteur public – 50% entreprises privées
- 8,9% de la population régionale couverte par une tarification incitative** (environ 528 700 habitants) – 83,1% en TEOM et 8% en REOM

Milliers de tonnes/an **Evolution de la production régionale de déchets d'activités économiques**

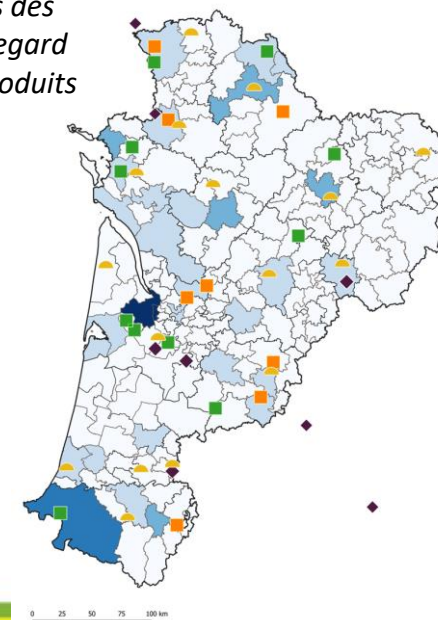
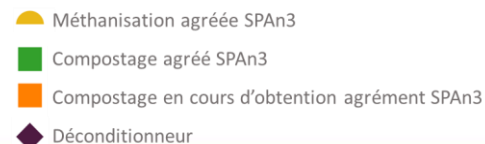


Solutions de traitement régionales des biodéchets alimentaires mises en regard avec les gisements de biodéchets produits par EPCI

Gisement brut produit de biodéchets (hors IAA)



* Restauration commerciale et collective, ménages, grandes et moyennes surfaces, petits commerces – méthodologie d'estimation retenue dans le SRB



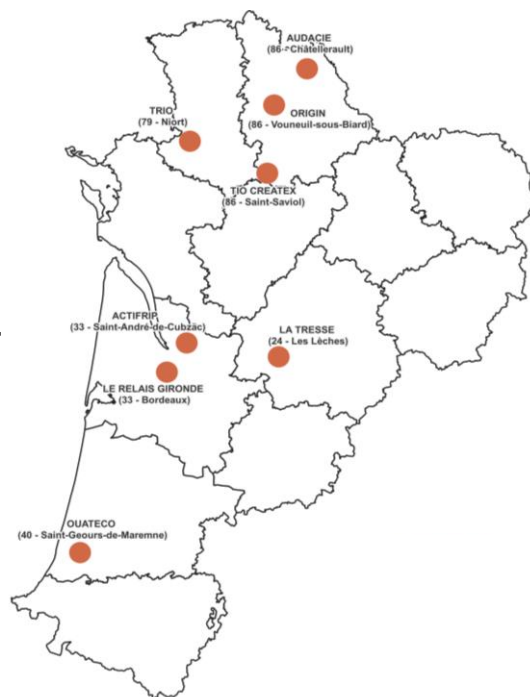


Résultats 2022 de l'étude sur la filière des DECHETS TEXTILES en région

TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

- Objectifs :
 - Améliorer la connaissance de la filière régionale (gisements et acteurs)
 - Poursuivre la structuration de la filière en région
- Estimation des gisements régionaux : 26 kt de TLC des particuliers usagés collectés en 2021 (4,5 kg/hab. proche de l'objectif national de 4,6 kg/hab. (50% des mises en marché -> 60% sur ré-agrément 2023-2028)
- Enquêtes en 2022 auprès des opérateurs de tri en lien avec l'éco-organisme Refashion (12 kt triées en région par 8 unités) et auprès des acteurs de l'ESS prenant en charge des TLC (36 retours analysés – environ 3 kt collectées pour réemploi à hauteur de 40%)

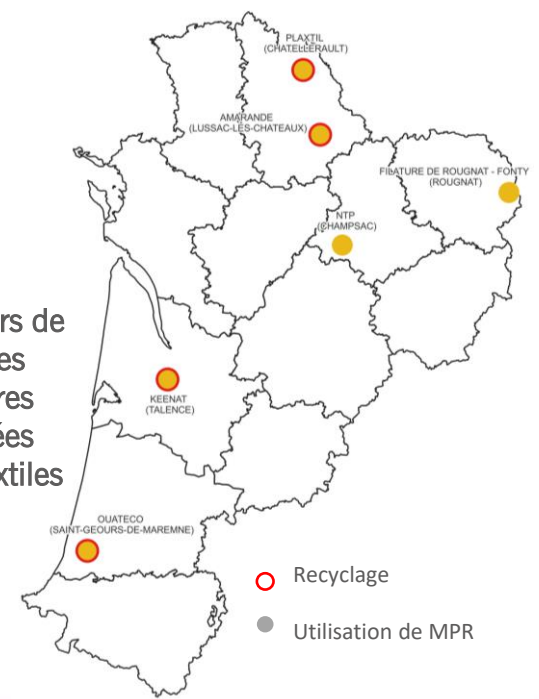
Opérateurs de tri



Acteurs de l'ESS prenant en charge des textiles (36)



Utilisateurs de Matières Premières Recyclées (MPR) textiles (6)



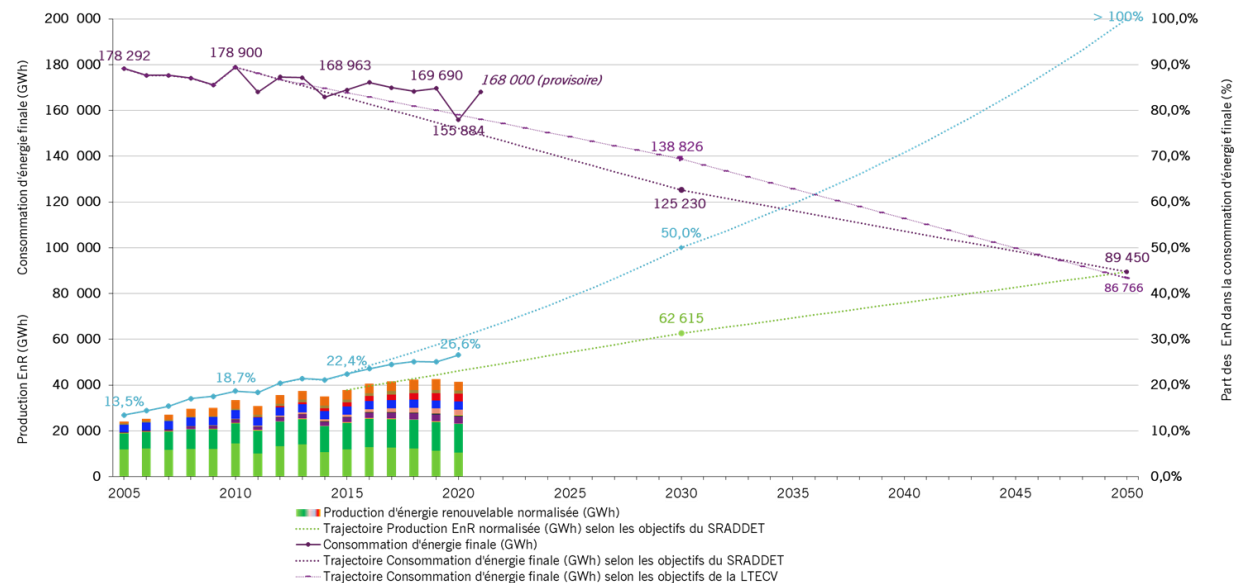
○ Recyclage
● Utilisation de MPR

AREC
Agence Régionale d'Valorisation Environnement et Usages
Uniquement textiles (sinon multiflux dont textiles)



Production de données de consommations d'énergie, émissions de gaz à effet de serre et énergies renouvelables en 2022

- Réalisation des bilans de consommation d'énergie et GES :
 - Région : production d'indicateurs 2020 semi-définitifs, 2021 provisoires
 - Département : production d'indicateurs 2020 provisoires
 - EPCI : production d'indicateurs 2019 (2020 1er trimestre 2023)
- Travaux sectoriels et approfondissements :
 - Transports : exploitation de l'Enquête Ménages Déplacements nationale pour une analyse à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine
 - Industrie : appui à l'identification des enjeux de la décarbonation des 200 industries les plus consommatrices d'énergie
 - Analyse détaillée de l'impact de la crise sanitaire et du confinement en 2020 sur les consommations d'énergie en région
- Suivi des filières énergétiques renouvelables :
 - 100% des données 2019 et 2020 régionales/départementales en ligne
 - Données de production 2021 (PV, éolien, hydro) et données parc 2021/2022 en ligne pour toutes filières
 - 2 enquêtes en 2022 : installations de méthanisation (109 installations enquêtées) ; chaufferies bois collectives et industrielles : parc de 1076 chaufferies – 976 enquêtées – 230 retours (26%)



- Production d'indicateurs socio-économiques de la transition énergétique
 - Actualisation des indicateurs toutes échelles (Région -> EPCI)
 - Précarité énergétique liée au logement : Analyse données de l'outil dit GEODIP développé par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique : **15,7% des ménages de la région exposés à la précarité énergétique** ; production de données territorialisées à l'EPCI
 - Dépense énergétique : données actualisées à l'EPCI (2015-2019) ; réalisation d'un simulateur de la variation du coût des énergies, déclinable à l'échelle EPCI



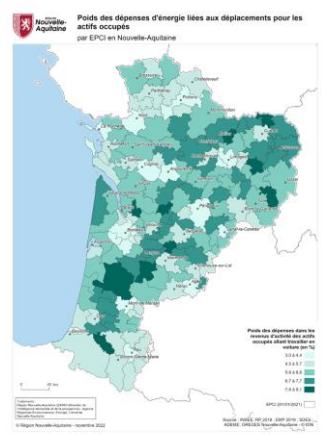
Production de connaissance

Les dépenses d'énergie pour les déplacements et pour le logement, une analyse à l'échelle des territoires de Nouvelle-Aquitaine : une étude conjointe AREC-DITP

- Dans le contexte de crise énergétique, l'AREC et la Direction Intelligence Territoriale et Prospective de la DATAR ont choisi de mener une étude visant l'analyse de la fragilité des territoires (EPCI) vis-à-vis des dépenses énergétiques dans les secteurs de l'habitat et des déplacements. L'idée est de pouvoir, pour chaque EPCI :
 - évaluer le poids des dépenses consacrées aux consommations d'énergie domestique d'une part, et aux déplacements domicile-travail d'autres part, afin d'identifier les territoires en situation de fragilité ;
 - estimer l'influence sur ces charges de dépenses de nombreux facteurs (prix des énergies, évolution des pratiques, actions visant à faire diminuer les consommations), afin d'évaluer les actions les plus pertinentes à engager.
- Il a été retenu de se focaliser sur les **actifs occupés allant travailler en voiture**, qui correspondent à des personnes touchées et contraintes sur les deux aspects logement et déplacements, et il s'agit par ailleurs d'une population pour laquelle on dispose des données les plus précises.
- Pour chaque domaine d'étude, logement et déplacement, une modélisation conjointe a été menée par l'AREC et la DITP

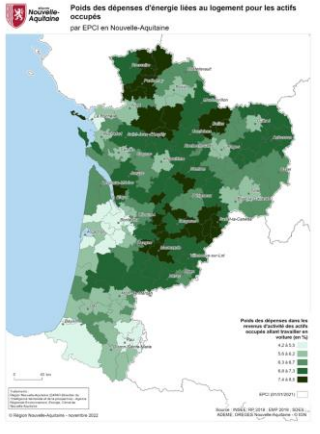
Cas des dépenses de déplacement - Données moyennes d'un Néo-Aquitain :

- Il travaille 207 jours par an ; habite à environ 10 km de son lieu de travail ; parcourt en moyenne, tous motifs de déplacement, 10 316 km ;
- Il dépense 1194€ par an pour son carburant aux prix 2022, ce qui représente 4,9% de ses revenus d'activité.



Cas des dépenses de logement - Données moyennes d'un Néo-Aquitain :

- En moyenne, la dépense d'énergie pour le logement est de 1 871€ par an. Si on se focalise sur les ménages qui comprennent au moins un actif occupé, la dépense par logement est de 1 957€
- Si on calcule la dépense par actif occupé et non pas par logement, la dépense est de 1 273€ par an, soit, en pourcentage des revenus d'activité, une dépense égale à 5,3% des revenus en moyenne

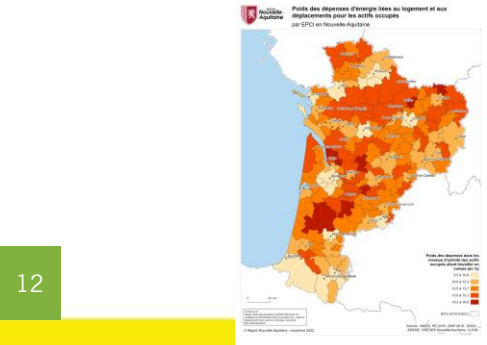


L'analyse par EPCI révèle les disparités suivantes :

- 83% vont travailler en voiture, mais cette part varie entre 65% et 95% selon l'EPCI
- 10 316 km en moyenne ; entre 6 757 km et 18 175 km selon l'EPCI
- 1194€ de carburant par an ; entre 835€ et 1973€ selon l'EPCI
- 4,9% des revenus ; entre 3% et 9,1% selon l'EPCI

L'analyse par EPCI révèle les disparités suivantes :

- Des dépenses variant de 969 € par actifs occupé sur Bordeaux Métropole à 1 845 € pour l'Île de Ré
- Rapportées aux revenus d'activités des actifs occupés allant travailler en voiture, ces dépenses varient de 3,5% (BM) à 8,4% pour la CC Domme-Villefranche du Périgord



■ **La facture totale** : En moyenne, la dépense d'énergie totale est de 2467€, soit 10,2% des revenus d'activité. Elle varie de 1984€ (Pau Béarn Pyrénées) à 3286€ (Latitude Nord Gironde), soit de 1,5 à 2,5 SMIC mensuels nets. En pourcentage des revenus, les dépenses pèsent de 6,9% à 17,1% des revenus d'activité

■ Conclusion :

- Un poids des dépenses très important, qui varie sensiblement d'un territoire à l'autre
- Utilisation des résultats : aide à la réflexion sur les politiques de transport (comment faire baisser le nombre de kilomètres parcourus en voiture ?) et les politiques de logement (comment réduire la facture énergétique des logements ?)
- Les cartes peuvent éventuellement servir pour prioriser certaines actions, sur les territoires pour lesquels la facture est la plus élevée territoires vulnérables du point de vue des dépenses d'énergie

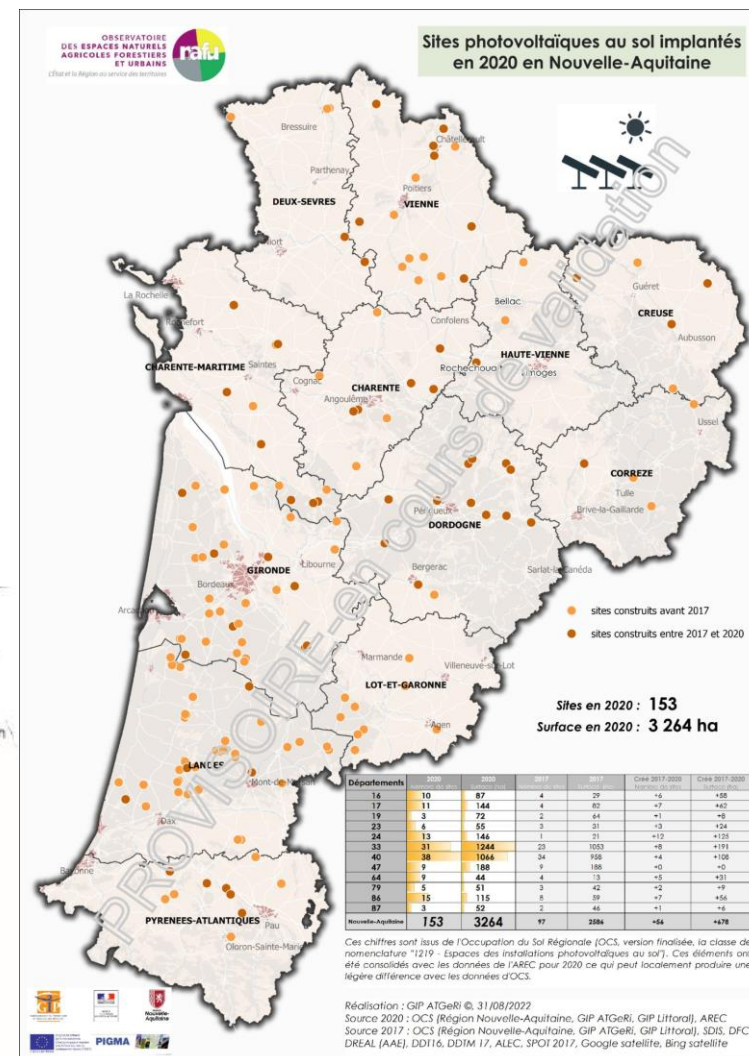
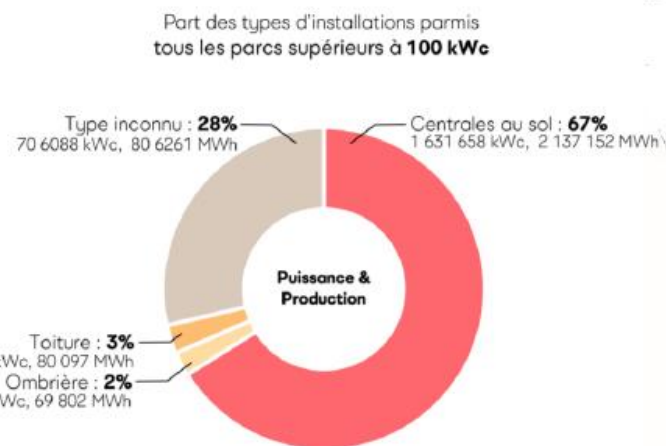


Caractérisation des installations photovoltaïques de la région avec le Gip ATGERI : des résultats prometteurs

- Au-delà du suivi des installations photovoltaïques par puissance et par production énergétique, dont dispose l'OREGES, nombreux partenaires ont fait part à l'Observatoire du besoin de disposer plus de connaissance sur le parc photovoltaïque en région, en particulier les parcs au sol : type d'installations, surface d'emprise au sol, type de sol.
- Dans le cadre de sa mission de suivi des espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains et en particulier pour les besoins du SRADDET, l'observatoire NAFU porté par le GIP ATGERI suit l'évolution des parcs photovoltaïque au sol au travers de sa base de données d'Occupation du Sol à grande échelle. Cependant l'Observatoire NAFU ne dispose pas des données dites « métiers » (puissance, production annuelle, date de mise en service...) mais d'une localisation précise de ces installations.
- L'AREC et le GIP AT-GERI ont mis en place une collaboration en 2022 en vue de rapprocher les informations et permettre un suivi complet des installations photovoltaïques selon l'ensemble de ces caractéristiques. Plusieurs échanges en bilatéral se sont tenus entre les structures, et un groupe de travail a été mis en place avec GIP-ATGERI, AREC, ADEME, Région, DREAL/DDTM, ENEDIS pour le suivi des travaux.

Résultats à fin 2022 :

- Plus de 70% de la puissance photovoltaïque installée a été ainsi caractérisée, soit 1761 MWc
- Pour les installations de puissance installée supérieure à 100 kWc, qui représentent 77% de la puissance totale en service en région, 72% des installations ont été identifiées (graphe ci-contre)
- Pour les installations de puissance installée supérieure à 1 MWc, 96 % ont été identifiées
- Une feuille de route commune a été élaborée avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique ; les travaux se poursuivent en 2023



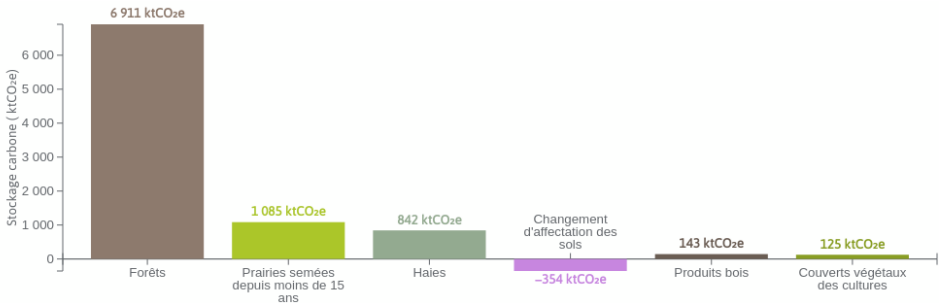


Stockage carbone et ressources énergétiques

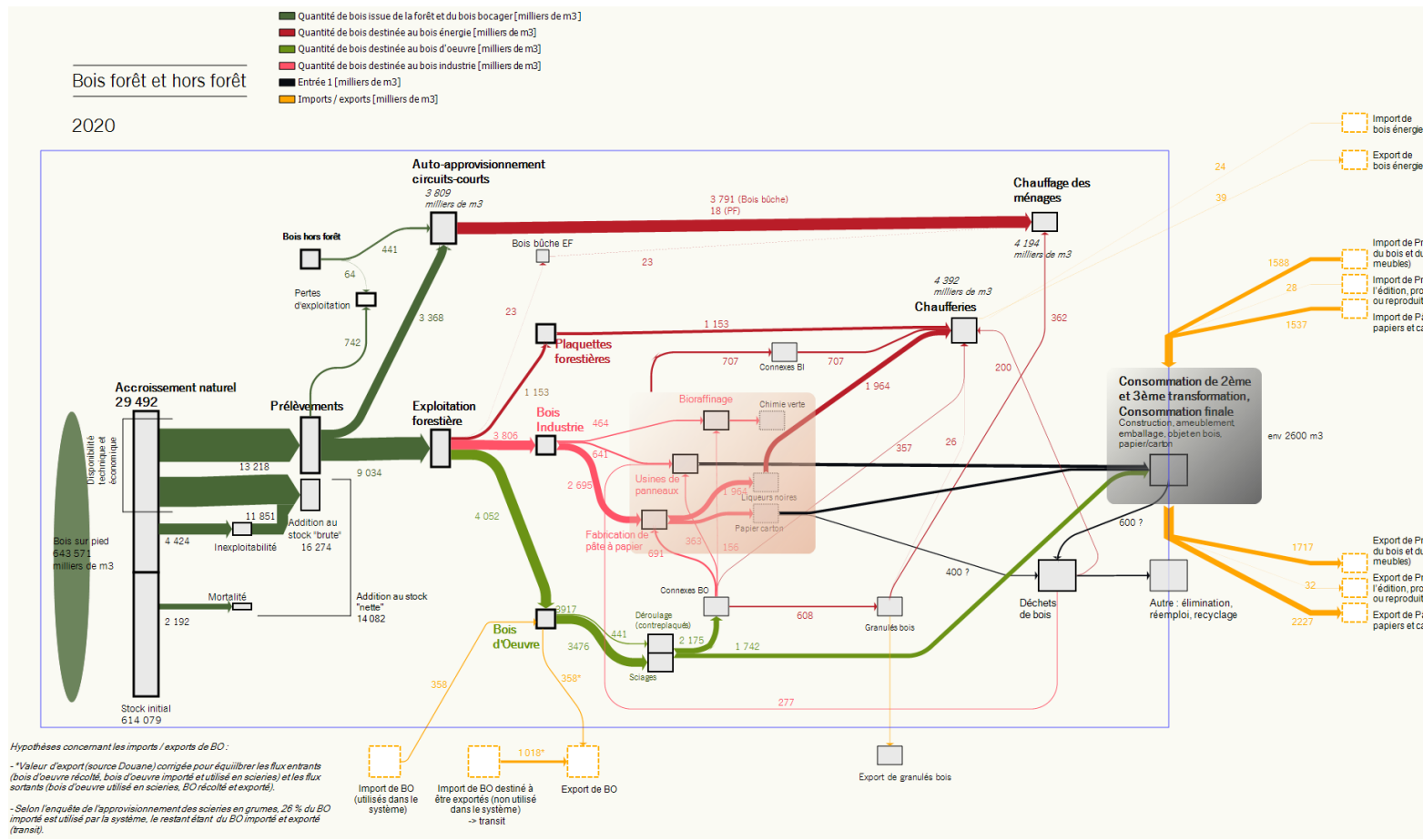
Stockage carbone : actualisation à 2020 du stockage additionnel annuel, ou flux annuel, qui caractérise la séquestration de carbone supplémentaire observée chaque année, exprimé généralement en tonne équivalent CO2 (tCO2e).

C'est ce stockage additionnel qui vient compenser en partie les émissions de GES de l'ensemble des secteurs d'activités, et qui doit permettre d'atteindre la neutralité carbone en compensant entièrement les émissions résiduelles en 2050.

La séquestration annuelle de l'ordre de 8,7 MtCO2e est à comparer avec les émissions annuelles de GES, soit environ 42,5 MtCO2e, ce qui correspond à une compensation de l'ordre de 20.5%. Il est réparti en comme suit :



Ressources régionales (déchets organiques, bois, co/sous-produits agricoles, refus de tri) : analyse des flux de bois en région actualisée sous forme de « diagramme de sankey », voir ci-dessous :



Empreinte carbone et empreinte matière régionale : déclinaison sur trois ans et analyse des résultats en 2022

Les travaux lancés en 2021 sur le calcul des empreintes environnementales régionales, centrés en Nouvelle-Aquitaine sur les empreintes carbone et matières, et qui ont pour objectif de modéliser l'impact de l'économie mondiale sur l'environnement pour répondre à la consommation d'un habitant d'une région française, ont été poursuivis en 2022 selon deux axes :

- Revue de des postes de consommation pour identifier des leviers d'actions par grands postes de consommation individuelle : Je me déplace / Je mange / Je me loge / J'achète et je m'occupe / Autres
- Calcul de l'historique des empreintes matière et carbone d'un néo-aquitain sur trois années : 2010, 2015 et 2018 pour identifier les tendances et facteurs d'évolution

Résultats constatés : voir ci-dessous, à noter que les cibles retenues pour l'empreinte carbone d'un habitant sont de 2 tonnes par habitant et par an, pour l'empreinte matière de 4 tonnes par habitant et par an. Ces travaux permettent d'identifier les principaux leviers de réduction à actionner.

Nomenclature sectorielle la plus détaillée (163 secteurs, 200 produits), grand nombre d'extensions environnementales (1 100), mais « seulement » 49 pays ou régions d'origine des émissions (44 pays + 5 régions)

Méthode utilisée pour le calcul des empreintes matière et carbone

Évolution de l'empreinte carbone par grands postes de consommation (tCO₂e/hab.)

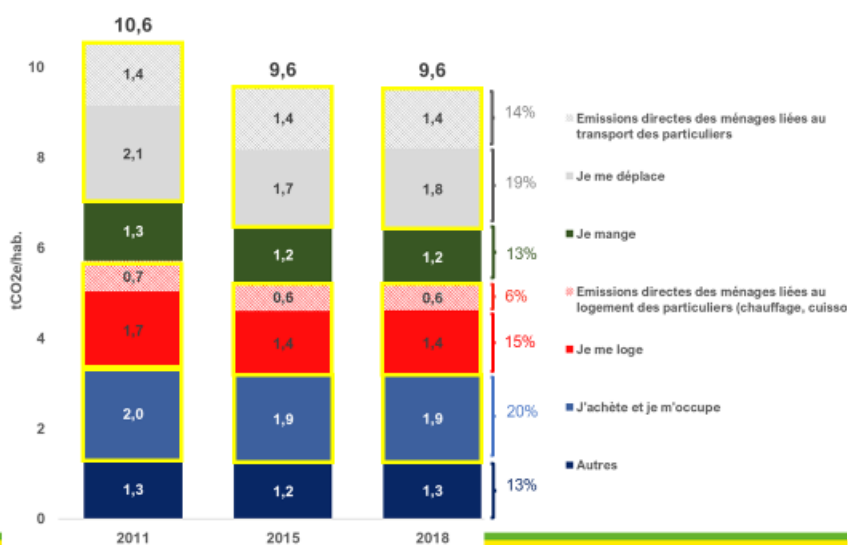
3 postes prépondérants dans l'empreinte carbone totale :

- "Je me déplace" (dont émissions directes des ménages) = 33% en 2018
- "Je me loge" (dont émissions directes des ménages) = 21% en 2018
- "J'achète et je m'occupe" = 20% en 2018

Part des émissions directes importante (20% de l'empreinte totale en 2018)

Tendance à la baisse entre 2011 et 2018 (-9%)

- Baisse la plus importante sur deux postes :
 - "Je me loge" (-15%)
 - "Je me déplace" (-10%)



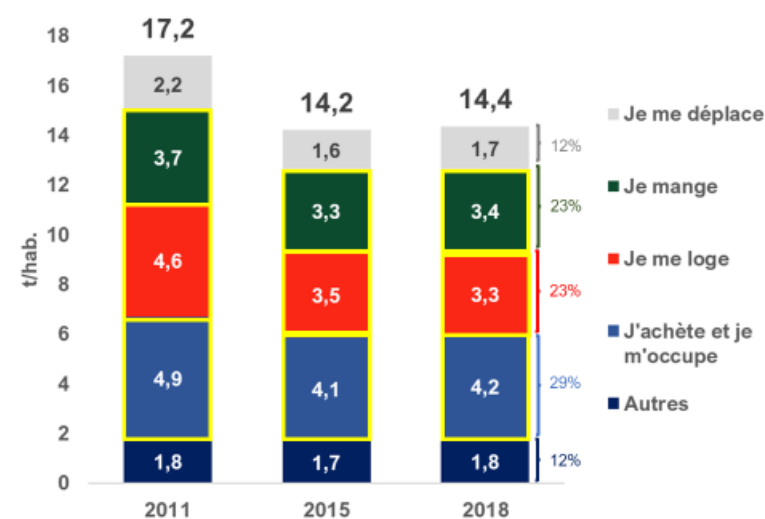
Évolution de l'empreinte matières par grands postes de consommation (t/hab.)

3 postes prépondérants dans l'empreinte matières totale :

- "J'achète et je m'occupe" (29% en 2018)
- "Je mange" (23% en 2018)
- "Je me loge" (23% en 2018)

Tendance à la baisse entre 2011 et 2018 (-16%)

- Sauf sur le poste "Autres" (+1%)
- Baisse la plus importante sur deux postes :
 - "Je me loge" (-28%)
 - "Je me déplace" (-23%)



Objectifs
Suivi
Méthodologie
Territoires
Indicateurs
Planification
Expertise
Accompagnement

Expertise, suivi et accompagnement autour de la donnée

Objectifs : apporter un appui technique et méthodologique auprès des partenaires Région, ADEME et Etat pour

- **le suivi de la planification régionale : SRADDET, SRB...**
- **l'appui des démarches ADEME-Etat-Région : études spécifiques, travaux de prospective, dispositifs partenariaux (Méthan-Action, CODEC, TETE, CRTE...)**

Accompagner les collectivités territoriales par la fourniture de données et un appui méthodologique au suivi de la mise en œuvre des démarches territoriales énergie-climat

Assurer un veille technique et réglementaire pour anticiper les besoins, notamment grâce au réseau RARE



Projet tutoré avec Sciences Po Bordeaux sur l'analyse des Plans Climat Air Energie Territoriaux



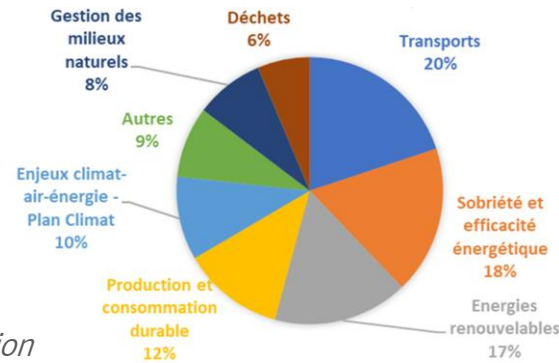
Pour la deuxième année, mise en place d'un projet tutoré avec Sciences Po Bordeaux sur l'analyse des PCAET de Nouvelle-Aquitaine. Objectifs

- Poursuivre la capitalisation et l'analyse des stratégies et programmes opérationnels des PCAET de la région (2500 actions analysées à fin 2021)
- Mise en place d'une réflexion sur les critères pouvant mener à la qualification d'un plan climat ambitieux

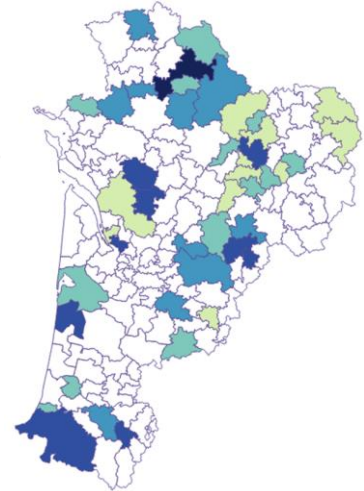
Résultats de la capitalisation des PCAET à fin 2022 : 114 diagnostics, 57 stratégies, plus de 3000 actions capitalisées et cartographiées par enjeu, secteur, champ/type d'action, typologie, ...

Analyse des actions des PCAET : Top 10 des actions menées selon le périmètre d'action

Exemple d'analyse des 3000 actions des PCAET : répartition par enjeu



Mise en ligne des résultats sous forme de cartographie et par liste d'actions des PCAET



Réflexion sur la qualification d'un plan climat ambitieux

- Enquête réalisée auprès de 9 collectivités de la région selon 6 axes : Gouvernance du PCAET / Degré de mise en œuvre du PCAET et atteinte des objectifs fixés / Difficulté de mise en œuvre des PCAET / Suivi du PCAET / acteurs dans la mise en œuvre du PCAET / Appropriation du public
- Construction d'une grille de critères, basée sur l'étude de l'ADEME « Démarche d'analyse des trajectoires climat régionales - Contribution des politiques climatiques régionales à la SNBC », adaptée par le groupe étudiant, testée sur 16 PCAET représentatifs de la région et présentée aux partenaires ADEME, Région et DREAL fin 2022. Détail des 7 critères choisis :

1. Objectifs du territoire

- Ambition chiffrée
- Déclinaison temporelle
- Déclinaison sectorielle
- Intégration de l'adaptation
- Actions mises en œuvre

2. Pilotage

- Existence prévue d'un pilotage
- Participation d'élu.e.s
- Équipe opérationnelle dédiée
- Intégration d'acteurs extérieurs

3. Suivi du PCAET

- Un suivi prévu en amont
- Présence d'indicateurs

4. Transversalité

5. Exemplarité de l'EPCI

- Stratégie de décarbonation du patrimoine de l'EPCI
- Bonne répartition entre les actions visant le patrimoine et celles visant le territoire
- Existence d'un bilan des gaz à effet de serre de l'EPCI (BEGES)
- Labellisation

6. Accompagnement des acteurs

- Acteurs économiques
- Acteurs de la société civile
- Acteurs institutionnels

7. Communication

Patrimoine et services publics	Territoire
Rénovation et réhabilitation du bâti public	Sensibilisation tout public aux enjeux climat-air-énergie
Montée en compétence des élus et agents - Enjeux transition énergétique et PCAET	Evolution des pratiques agricoles et conversion à l'agriculture biologique
Politique d'achats publics responsables	Circuits-courts alimentaires
Éclairage public - Remplacement des luminaires énergivores	Prévenir et réduire la quantité de déchets à la source
Conversion des flottes de véhicules professionnels	Aménagements en faveur des modes doux (vélos, piétons)
Diagnostic énergétique du bâti, suivi des consommations énergétiques	Mobilisation des entreprises autour des enjeux climat-air-énergie
Éclairage public - Modification des pratiques d'éclairage nocturne	Mise en réseau et montée en compétence des professionnels
Plan de mobilité	Intégration des enjeux énergétiques et climatiques dans les documents d'urbanisme
Eco-responsabilité auprès des acteurs du territoire	Trame verte et bleue - Corridors écologiques
Développer le photovoltaïque	Modes doux - Services et offres



Expertise et accompagnement autour de la donnée



- Fourniture de données auprès des partenaires des Observatoires, sous la forme de fichiers excel, de cartographies ou autres besoins d'extractions spécifiques:
 - 17 fichiers ou jeux de données, transmis auprès des partenaires régionaux ou nationaux (DREAL, CERC, DATAR, SOLTENA, CCI, ADI, collectivités, RARE...)
- Intégration d'une composante de **population touristique** dans le calcul du ratio de production de déchets ménagers par habitant
 - Après une analyse menée en 2021, choix d'utiliser la population « DGF » pour le calcul du ratio : ajout du calcul du nouveau ratio dans les bases de données internes et diffusion sur le site de data-visualisation des résultats avec population INSEE et avec population DGF
 - Analyse des écarts constatés
 - Contacts AURB'A, AUDAP, réseau des Observatoires régionaux déchets du RARE, service économie Région, Ademe Nationale, données Orange...
- Scénarii et prospective :
 - ORDEC : Actualisation des scénarii relatifs à l'organisation du traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels en 2025-2031 (plan régional) ; formulation de préconisations d'évolution d'organisation par collectivité à compétence « traitement »
- Participation à des groupes de travail régionaux :
 - Cellule d'analyse des plans d'approvisionnement en Combustibles Solides de Récupération (CSR) animée par l'ADEME



- Fourniture de données auprès des partenaires des Observatoires, sous la forme de fichiers excel, de cartographies ou autres besoins d'extractions spécifiques:
 - 29 fichiers ou jeux de données, transmis auprès des partenaires régionaux ou nationaux (ADEME, DREAL, Région, AUDAP, SDIS33, GIP ATGERI, collectivités...)
- Appui au dispositif MéthaN-action : aide à la préparation du comité de suivi de la ressource méthanisable prévu en 2023 (construction du diaporama, analyse par ressource...)
- Appui des équipes d'ACCLIMATERRA pour la rédaction et la relecture du cahier technique dédié aux énergies renouvelables (informations de cadrage globales et par filières)
- Appui de l'ADEME dans le cadre des Contrats d'Objectifs « Territoires Engagés pour la Transition Énergétique » : mise à disposition indicateurs territoriaux de suivi
- Appui à la mise en place de la concertation régionale sur le mix énergétique organisée par la DREAL : intervention, animation d'ateliers
- Appui à la création d'un ATLAS pour l'ADEME : production d'une vingtaine de cartographies (prestation)
- Autres partenariats énergie-GES avec le Réseau des Agences Régionales énergie et environnement (RARE) : appui rédaction guides méthodologiques, suivi travaux de l'Observatoire National Précarité Énergétique





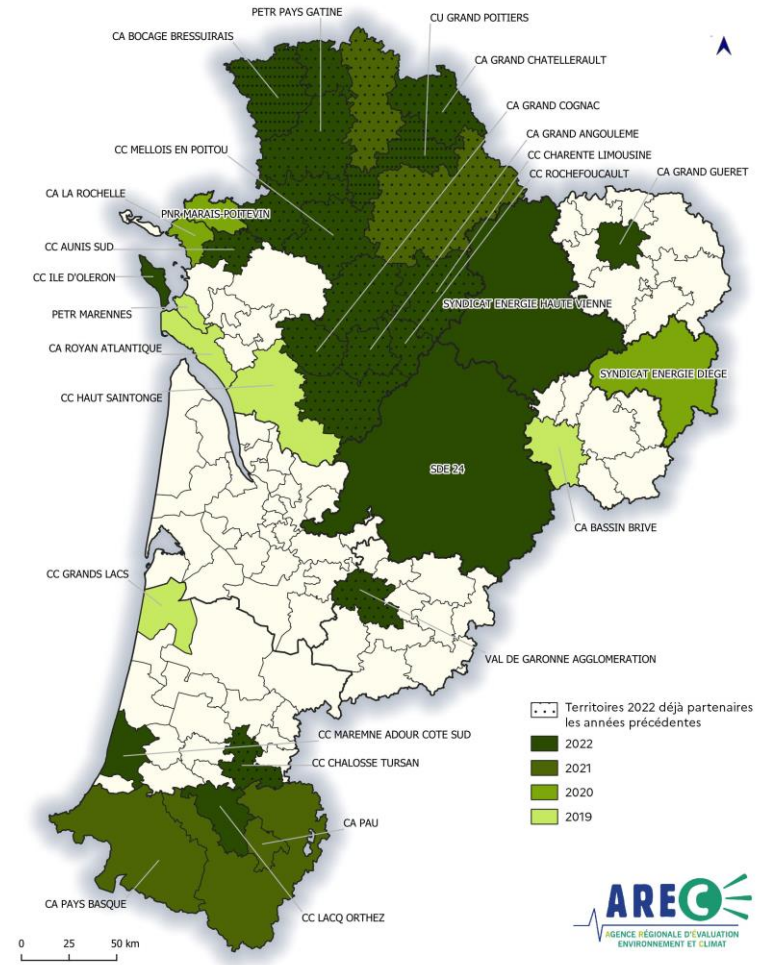
Accompagnement des collectivités territoriales en 2022

- Pour toutes les EPCI de Nouvelle-Aquitaine : mise à disposition annuelle de données énergie-GES "génériques" en libre accès via la plateforme TerriSTORY® (données 2019 en ligne en 2022)
- Pour les collectivités adhérentes : envoi systématique d'un fichier de compilation de l'ensemble des données énergie-GES à l'échelle de leur territoire, et appui de l'AREC pour un temps équivalent à 1 ou 4 journées sur diverses modalités : interventions, analyses détaillées, échanges méthodologiques... **34 collectivités adhérentes ont bénéficié de ces services en 2022**
- Pour les collectivités partenaires : mise à disposition de services plus complets en vue d'appuyer le pilotage, le suivi et la mise en œuvre des PCAET, telles que des analyses ciblées (rénovation énergétique, mobilité en milieu rural...), une approche prospective. Un appui renforcé est prévu pour les structures coordinatrices de collectivités PCAET (syndicats d'énergie, SCOT...) : "formations" groupées, stratégie départementale, capitalisation et de suivi spécifiques

➤ Partenariats actifs avec 15 collectivités territoriales en 2022

- Syndicats d'énergie : SDE24, SEHV
- Conseils départementaux : Charente, Vienne
- Collectivités territoriales CU Grand Poitiers, Val de Garonne Agglomération, CA Agen, CA Grand Châtelleraut, CA Bocage Bressuirais, CC Lacq Orthez, CC Pays Mellois, CC Maremne Adour Côtes Sud, CA Grand Guéret, CC Île d'Oléron

Partenariats AREC de 2019 à 2022

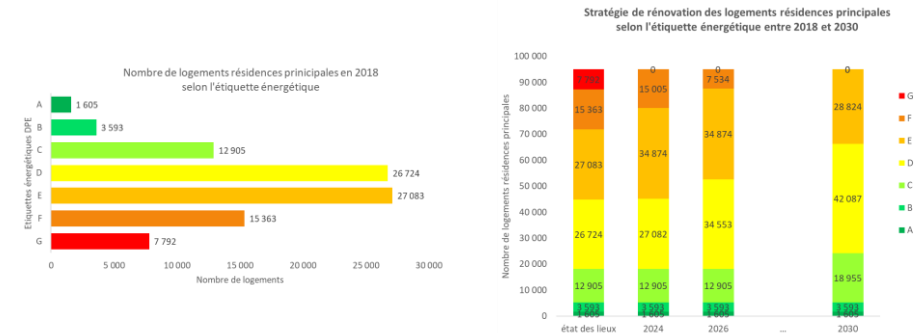
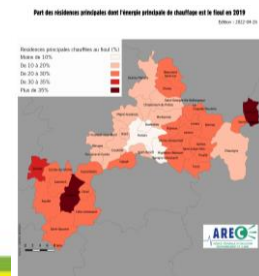
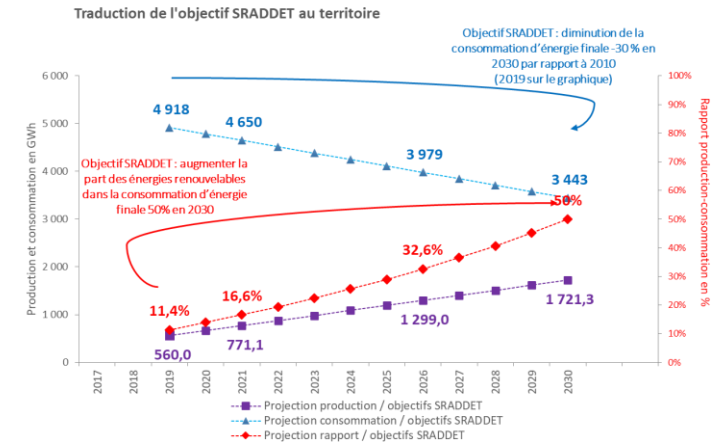




Nouveaux outils d'analyse territoriale en 2022

■ L'AREC a développé de nouveaux outils d'analyse à l'intention des collectivités selon deux axes : renforcement des simulations/projections à 2030 et 2050 et analyse des aspects socio-économiques de la transition énergétique. Ces outils peuvent être déclinés pour tous les EPCI de Nouvelle-Aquitaine. Parmi les fonctionnalités développées :

- Territorialisation des objectifs SRADEET (2030)
- Simulation de la stratégie de production d'EnR jusqu'en 2050
- Emplois directs liés au développement des EnR par filière ; Estimation des montants d'investissement / Exploitation
- Rénovation énergétique
 - Identification des passoires énergétiques
 - Territorialisation des objectifs du SRADEET
 - Simulation de la stratégie de rénovation des logements jusqu'à l'horizon 2030
- Précarité énergétique
 - Identification des typologies de logement avec un taux d'exposition élevé



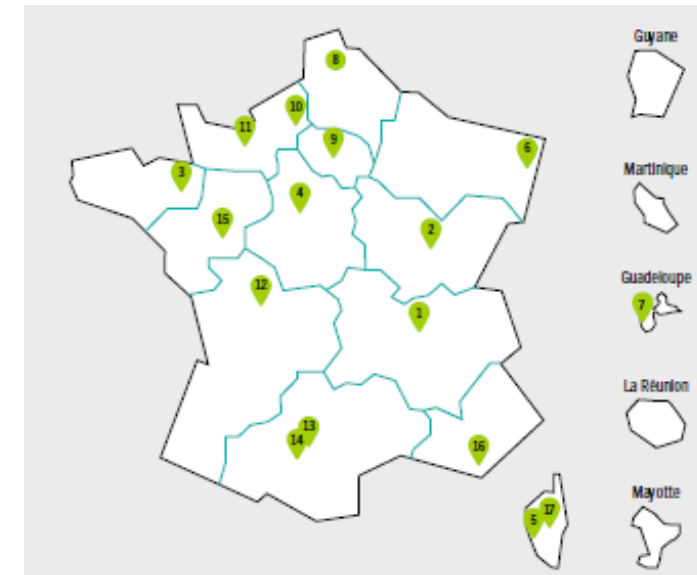


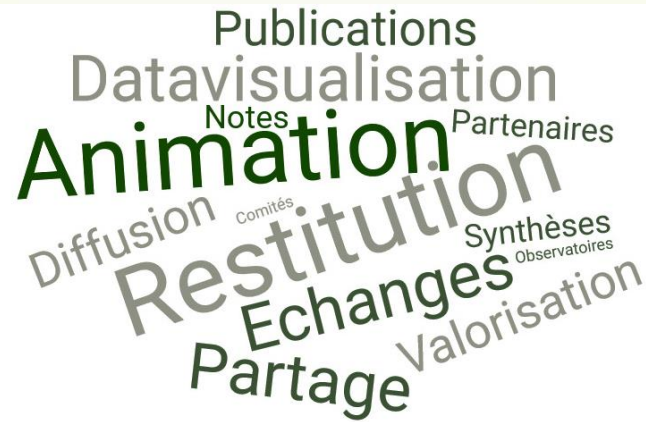
Veille et réseaux nationaux



- AREC membre de l'association RARE, Réseau des Agences Régionales de l'énergie et de l'environnement
 - 18 organisations régionales membres en France
 - Espace d'échanges privilégiés entre agences homologues : rapprochements méthodologiques entre agences, mutualisations de méthodes et d'outils, échanges entre « pairs »
 - AREC Trésorier du RARE, membre du Bureau et du CA du Réseau
 - Comités des directeurs/trices : 4-5 réunions par an
 - GT Observatoire Energie et GES : deux-trois réunions par an
 - GT Observatoires Déchets : deux-trois réunions par an
 - GT Ressources : une à deux réunions par an

- Accès privilégié à des interlocuteurs nationaux comme le Ministère avec la DGEC et la DGPRN, l'ADEME nationale, le SDeS, Régions de France, le Haut Conseil pour le Climat, l'Observatoire National de la Précarité énergétique (ONPE)...





Animation des observatoires et valorisation des données

Objectifs : animer le réseau des partenaires des deux Observatoires OREGES et ORDEC et valoriser les résultats des Observatoires, par des interventions et la mise à disposition de données sur les sites de data-visualisation en ligne





Animation des Observatoires OREGES/ORDEC : des travaux construits et partagés avec les partenaires



- 1 comité d'orientation - 3 comités techniques ORDEC (ADEME, Région, DREAL, AREC, CERC NA)
- Comité des partenaires ORDEC le 11 mai
 - Plus de 70 participants
- GT « Collectivités » le 7 avril : validation des questionnaires d'enquête, retours sur de nouveaux travaux d'analyse
 - 28 participants
- GT « Déchets d'activités économiques » le 28 novembre: validation de l'estimation de la production de DAE, lancement de l'enquête auprès des centres de tri DAE
 - 21 participants Région, ADEME, SOLTENA, FEDEREC, CMA, CCI, FNADE, DREAL, PAPREC
- GT « Etude Filière Textiles » le 7 mai
 - 50 structures participantes : Région, ADEME, SOLTENA, ADI NA, Plasturgistes, FEDEREC, DREAL, FFB, CITEO, ECO SYSTEM, syndicats de traitement, collectivités



- 1 comité d'orientation - 3 comités techniques OREGES (ADEME, Région, DREAL, AREC, ATMO NA)
- Comité des partenaires OREGES le 29 novembre
 - Plus de 80 participants
- GT « secteur Bâtiment » le 8 avril et 17 novembre : suivi des évolutions de l'outil Résidentiel, indicateurs de sortie, valorisation sur site de data-
 - 9 structures invitées : Région, ADEME, ATMO NA, CERC NA, Alec, DDT47, SEV, CD79
- GT « secteur Transports » le 15 juin et 19 septembre: approfondissements méthodologiques sur les déplacements de personnes et transport de marchandises
 - 9 structures invitées : ADEME, Région, CESER, DREAL, ORT NA, ATMO, SEV, INSEE, Alec

GT : groupe de travail



Webinaires, interventions et publications en 2022

- 4 webinaires animés par l'AREC sur la datavisualisation et les nouveaux travaux -15 février, 12 avril, 28 juin et 4 octobre

- 40 à 80 participants par séance

- 6 publications AREC mises en ligne :

- « Repère chiffrés 2020 : flux de matières, prévention et gestion des déchets »
- « Analyse sur la production de DMA des territoires en Tarification Incitative en Nouvelle-Aquitaine – Données 2020 »
- « État des lieux de la filière méthanisation en NA »,
- « Étude auprès des intercommunalités engagées dans une démarche climat-air-énergie »,
- « Bilan régional énergie-GES 2020 » ;
- « Comprendre la dynamique de la rénovation énergétique des logements » CERC-AREC



- Une trentaine d'interventions en 2022

- Séances d'information auprès des élus de la Région :

- Commission environnement CESER : Energies renouvelables 2 mars , Déchets 5 avril
- Elus du Conseil Régional : formation énergie 15 avril

- Webinaires / journées techniques organisés par des partenaires régionaux

- ADI Nouvelle-Aquitaine : 21 février (Futurs énergétiques 2050 RTE), 13 mai (décarbonation de l'industrie), 5 octobre (énergie et GES dans l'industrie)
- PIGMA : Café-atelier 14 avril
- RECITA : journée technique sur le réemploi et le recyclage 19 mai
- Comité régional méthanisation 5 avril
- Journée réseaux relais ADEME-Région 12 mai
- Conférence des élus de Nouvelle-Aquitaine des collectivités à compétence « déchets » : La Rochelle le 10 mai
- Journée Région sur l'appropriation des EnR 19 octobre
- Webinaire sur les générateurs éolien et PV le 21 octobre
- Journée technique Chaleur renouvelable 10 novembre
- Concertation nationale de l'Etat sur le mix énergétique en région : 8 décembre

- Pôles départementaux EnR animés par les Préfectures : Charente, Vienne

- Autres interventions : Bordeaux Sciences Agro, CHEDD, CD Charente, SYSDAU, CC Ile d'Oléron, Rectorat Poitiers, Université de Bordeaux, Débat Public sur les Déchets en Haute-Vienne et Creuse



Communication institutionnelle et vie de l'agence en 2022

Communication institutionnelle

- 3 lettres d'info réalisées en 2022, envoyées à plus de 600 contacts
- 700 abonnés Twitter
- Création et alimentation d'un compte AREC sur LinkedIn
- Site internet institutionnel : 10 actualités postées sur le site, actualisation du contenu de la médiathèque

Vie de l'agence

- Mise en place d'une charte de télétravail
- Mise en place d'un accord collectif interne avec un cabinet RH (RH Expert Consultant) et le prestataire 2L Performance, pour une mise en application au 1^{er} janvier 2023 - intégration du Forfait Mobilité Durable
- Changement des locaux à Bordeaux : passage à un bureau plus grand de 4 personnes (4 salariés AREC basés à Bordeaux)
- Participation au challenge de la mobilité durable avec Grand Poitiers : l'AREC à nouveau lauréat dans la catégorie des établissements de moins de 20 salariés
- Instances associatives : 2 réunions du conseil d'administration, 2 réunions de Bureau et 1 assemblée générale



Toutes les publications de l'AREC sont disponibles en ligne
sur www.arec-nouvelleaquitaine.com ou sur demande à info@arec-na.com



60 rue Jean-Jaurès
CS 90452
86011 Poitiers Cedex
05 49 30 31 57
info@arec-na.com
www.arec-nouvelleaquitaine.com
[@AREC_NA](https://twitter.com/AREC_NA)